

FRANCE – Essais en champ

Par Christophe NOISETTE

Publié le 09/04/2003

Les Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement viennent d'annoncer la mise en place d'une nouvelle procédure pour les essais en champ axée notamment sur une enquête préalable et une information spécifiques des maires des communes concernées. Par ailleurs, les ministères ont organisé, pendant quinze jours, une « consultation publique ». Les résultats devraient être communiqués sous peu. Jacques Testart, un des quatre sages qui avait organisé le débat public sur les essais en champ (février 2002), dénonce une nouvelle mascarade. La liste des essais pour 2003 est disponible sur le site d'Inf'OGM.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-essais-en-champ-2/